



**Pistes de solution des mesures préventives
dans les garages de mécanique automobile**

Avril 2020

AUTEURS

Claudia-Alejandra Jaramillo, hygiéniste du travail
Véronique Trépanier, conseillère en soins infirmiers
Direction de santé publique, CISSS des Laurentides

AVEC LA COLLABORATION DE

Dre Fatiha Haouara, chef médical
Marie-Claude Duval, coordonnatrice régionale en santé au travail
Nadyne Bolduc, chef de service en santé au travail
Direction de santé publique, CISSS des Laurentides

MISE EN PAGE

Line D'Arcy, agente administrative
Direction de santé publique, CISSS des Laurentides

Les informations ci-dessous sont mises à jour par le programme santé au travail de la direction de santé publique des Laurentides lors de l'édition.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le Portail du CISSS des Laurentides au :

<http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/covid-19-coronavirus/informations-pour-nos-partenaires-entreprises/>

Les données contenues dans le document peuvent être citées à condition d'en mentionner la source.

Pistes de solution des mesures préventives dans les garages de mécanique automobile

Afin de prévenir la propagation de la COVID-19, l'équipe de santé au travail de la santé publique du CISSS des Laurentides a été mandatée pour soutenir les établissements. Dans ce contexte, les garages de mécanique automobile ont été ciblés afin de leur offrir des pistes de solutions dans la mise en place des mesures préventives.

Mesures organisationnelles à mettre en place :

- ✓ Mettre en place un système de surveillance des employés, au début de chaque quart de travail, pour les personnes symptomatiques à la COVID-19 tels que : *fièvre, toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat ou du goût sans congestion nasale* et exclure du garage, s'il y a lieu, les personnes symptomatiques;
- ✓ Mettre en place une procédure dans le cas d'un employé qui commence à ressentir des symptômes à la COVID-19 durant ses heures de travail;
- ✓ S'assurer que les clients ne se présentent pas au garage lors du rendez-vous s'ils présentent des symptômes compatibles à la COVID-19;
- ✓ Organiser le maintien de l'activité en limitant le nombre d'employés présents simultanément sur le lieu de travail ou dans un même local (horaires décalés, rotation des horaires de pauses et de repas, etc.);
- ✓ Contrôler le nombre de clients à l'intérieur du commerce (*service seulement avec un rendez-vous, étaler la période de changement des pneus sur plusieurs semaines, décaler l'arrivée des clients afin de pouvoir éviter les files de personnes, etc.*);
- ✓ Faire la promotion sur les mesures d'hygiène des mains et mettre à la disposition des employés :
 - Eau courante et savon ;
 - Solution hydroalcoolique;
- ✓ Mettre en place, dans l'espace réservé à la clientèle, un distributeur de solution hydroalcoolique pour la désinfection des mains et aviser les clients de l'utiliser;
- ✓ Faire la promotion de l'étiquette respiratoire :
 - Tousser ou éternuer dans son coude replié ou dans un mouchoir et se laver les mains immédiatement après ;
 - Utiliser des mouchoirs jetables et les jeter dans une poubelle sans contact ;

- ✓ Consignes d'éviter de porter les mains au visage et de se laver les mains souvent, en particulier après avoir manipulé des marchandises ou le terminal de paiement (*affiches, rappels verbaux, etc.*);
- ✓ S'assurer que tous les employés soient informés du respect de la consigne de 2 mètres de distance minimale entre les personnes (clients-clients, clients-employés, employés-employés) ;
- ✓ Installer des affiches rappelant l'importance de l'hygiène des mains, de l'étiquette respiratoire et de la distance de 2 mètres entre les personnes aux endroits stratégiques;
- ✓ Nettoyer, à chaque début de quart de travail, les surfaces fréquemment touchées (*tables, comptoirs, coffres à outils, poignées de porte, téléphones, accessoires informatiques, crayons, etc.*) avec un produit désinfectant utilisé habituellement;
- ✓ Désinfecter les installations sanitaires des employés et vestiaires à chaque quart de travail;
- ✓ Désinfecter les installations sanitaires publiques deux à quatre fois par quart de travail;
- ✓ Laver les vêtements de travail, après chaque quart de travail, à l'eau chaude avec le détergent habituel ;
- ✓ Offrir des factures électroniques, des documents électroniques et effectuer des signatures électroniques de contrat;
- ✓ Réduire au minimum les échanges de papiers (*ex. : signature électronique des contrats ou des bons de livraison*);
- ✓ Lorsque les documents papier sont requis :
 - Déposer les documents sur une surface propre pour transmettre et récupérer les documents en respectant la distance de 2 mètres entre les individus ;
 - Limiter le partage de stylos avec les clients (favoriser l'utilisation du stylo personnel, prévoir des stylos à laisser aux clients au cas où ils n'en auraient pas pour la signature des papiers, etc.). Si ce n'est pas possible, procéder à la désinfection des stylos avec une lingette désinfectante;
 - Remettre les documents dans une enveloppe transparente en plastique lavable à chaque utilisation.

Mesures préventives au service à la clientèle :

- ✓ Ajouter des repères physiques au sol ou aux murs (lignes, autocollants, etc.) pour indiquer la distance de 2 mètres à respecter entre les clients au niveau des files d'attente au service à la clientèle;
- ✓ Privilégier le paiement par carte à puce ou cellulaire et éviter de manipuler les cartes des clients;
- ✓ Installer une barrière physique, faite d'un matériau transparent, qui peut être nettoyée et désinfectée fréquemment (ex. : panneau d'acrylique « Plexiglas » ou analogue) pour protéger les employés et les clients;
- ✓ Interdire temporairement l'utilisation des distributrices (café, chips, etc.) offertes aux clients ;
- ✓ Désinfection :
 - Poste de travail à chaque début de quart de travail;
 - Terminal de paiement, si utilisé;
 - Barrière physique à chaque début de quart de travail ou lorsque visiblement souillée;
 - Utiliser du papier jetable pour la désinfection;
 - Utiliser des produits de désinfection dans une bouteille à vaporiser;
 - Interdire l'utilisation des gants (faux sentiment de sécurité, c'est l'hygiène des mains qui est privilégiée pour éviter la contamination à la COVID-19).
- ✓ Hygiène des mains (pierre angulaire pour éviter la contamination à la COVID-19) :
 - Entre chaque client (gel désinfectant);
 - Lavages fréquents (eau courante et savon);
 - Fournir du gel désinfectant pour chaque employé.

Mesures préventives au garage :

- ✓ Privilégier la prise en charge du véhicule du client dans le garage par l'employé :
 - L'employé doit désinfecter toutes les surfaces du véhicule touchées fréquemment (*clés, poignées de porte, volant, levier de vitesse, bras de clignotant et d'essuie-glace, écran tactile, accessoires, poignée du coffre, sacs de plastique pour les pneus, etc.*) avant et après l'utilisation;
- ✓ Limiter le partage des outils et des équipements de l'atelier. S'ils doivent être partagés, il faut nettoyer les parties touchées par les mains à chaque utilisation;
- ✓ S'assurer de nettoyer les outils et les équipements avant et après chaque quart de travail à l'aide des produits désinfectants;
- ✓ Installer des affiches aux endroits stratégiques du commerce pour :
 - Promotion de l'hygiène des mains;
 - Étiquette respiratoire (tousse ou éternuer dans son coude replié ou dans un mouchoir, se laver les mains dès que possible, etc.);
 - Respect des 2 mètres de distance entre les clients ;
- ✓ Assurer la présence d'un responsable de l'accueil des clients pour :

- Donner les directives à respecter (lavage obligatoire des mains et distance de 2 mètres entre les clients);
- Poser les questions sur les symptômes de la Covid-19 et les voyages à l'extérieur;
- Ajouter des stations de lavage des mains (eau courante, savon, papier jetable ou/et distributeurs de solution hydroalcoolique);
- Assurer le lavage ou la désinfection des mains avant d'entrer dans les aires d'attentes.

Mesures préventives lors des services de courtoisie et de raccompagnement :

- ✓ Suspendre temporairement le service de raccompagnement;
- ✓ Assurer la désinfection de l'habitacle de la voiture de courtoisie entre chaque client (volant, tableau de bord, poignées des portières intérieures et extérieures, miroir intérieur, sangles, sièges et toute autre surface régulièrement touchée durant la conduite du véhicule).

Mesures préventives à la réception et à l'expédition de la marchandise :

- ✓ Afficher les consignes générales d'hygiène et de la distance minimale de 2 mètres entre les personnes;
- ✓ Éviter tout contact physique avec les fournisseurs; par exemple, faire déposer la marchandise sur une surface ou l'employé peut la récupérer, plutôt que de donner le produit « de mains à mains »;
- ✓ Privilégier la stabilité des équipes qui sont en contact avec les fournisseurs venant de l'extérieur de l'entreprise (par exemple : livreurs, camionneurs, etc.).

Mesures préventives pour les pauses et les repas :

- ✓ S'assurer du respect des 2 mètres de distance entre les employés (local plus grand, rotation des horaires des pauses et des repas);
- ✓ Se laver les mains avant et après les repas (eau courante et savon);
- ✓ Désinfecter les tables avant et après les repas;
- ✓ Interdire l'échange des tasses, verres, assiettes, ustensiles, etc.;
- ✓ Nettoyer la vaisselle à l'eau chaude avec du savon;
- ✓ Interdire le partage des objets (cigarettes, crayons, cellulaires, etc.);
- ✓ Retirer les objets non essentiels (revues, journaux, etc.) des aires communes.

Liens utiles :

Informations pour nos partenaires-entreprises :

- ✓ Recommandations intérimaires concernant les garages de mécanique automobile :
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2945-garages-mecanique-covid19.pdf>
- ✓ CISSS des Laurentides :
<http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/covid-19-coronavirus/informations-pour-nos-partenaires-entreprises/>

Liste des produits désinfectants recommandés par Santé Canada pour la COVID-19 :

- ✓ Désinfectants pour surfaces dures et désinfectants pour les mains (COVID-19) : Liste de désinfectants pour surfaces dures :
<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19/liste.html>

Affiche - Technique de lavage des mains :

- ✓ Le lavage des mains, simple et efficace :
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-03F.pdf>

Affiche - Comment se désinfecter les mains :

- ✓ Comment désinfecter vos mains :
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-02F.pdf>

Affiche - Distanciation physique de 2 mètres :

- ✓ Distanciation sociale :
<https://amdeg.ca/uploads/covid-19/affiche-distanciation-sociale.pdf>

Technique de retrait des gants :

- ✓ Prévention des infections :
<https://asstsas.qc.ca/sites/default/files/publications/documents/Affiches/a70-epi.pdf>

Note : Les éléments de réponses présentés ci-dessus sont basés sur l'information disponible au moment de rédiger ces pistes de solution. Puisque la situation et les connaissances sur le virus SARS-CoV-2 (COVID-19) évoluent rapidement, les recommandations formulées dans ce document sont sujettes à des mises à jour par rapport aux connaissances sur le virus.